

Journées d'étude secu des 7 et 8 octobre 2019 Du CNR à la SECU du 21^{ème} sieclce



Les journées nationales des syndicats de la sécurité sociale ont réuni les 7 et 8 octobre plus de 160 camarades dont 148 délégué(e)s présent(e)s désigné(e)s par leurs syndicats.

Extrait du rapport d'introduction

Dans le réseau maladie

Dans les CPAM : Après avoir essuyé la perte de 5 500 Equivalents Temps Plein Moyen Annuel sur la précédente COG, ce sont plus de 8 000 ETPMA que le réseau doit rendre d'ici 2022, intégration des agents du RSI et des salariés des organismes conventionnés comprise. Face à la charge de travail grandissante, les CPAM ont vu une grande partie de leurs activités être mutualisées avec la mise en place du projet TRAM, disparaître dans certains organismes, « s'industrialiser » dans d'autres. Cette organisation a complètement modifié le sens du travail et bouleversé les salariés. Il n'est plus question de traiter le dossier d'un assuré social dans sa globalité mais seulement par bribes, atténuant ainsi la vision humaine du dossier. Un puzzle difficile à assembler puisque les pièces sont dispatchées sur des organismes différents sur l'ensemble du territoire national.

Les salariés auraient pu croire qu'ils en avaient fini avec les réorganisations mais que nenni. Avec la baisse des effectifs, les mutualisations repartent de plus belle. Il s'agit de mutualiser les plateformes téléphoniques à destination des professionnels de santé (*PFS MDA : plateforme de service médico-administrative*), les services du courrier entrant (PLEIADE) et la mise en place du Schéma Directeur des Ressources Humaines pour harmoniser chaque organisme de l'assurance maladie en termes de gestion des RH.

Bilan d'une COG qui n'est pas encore terminée : des conditions de travail dégradées, la santé des salariés détériorée. L'arrivée des salariés du RSI et des organismes conventionnés se fait dans un contexte difficile et le risque est grand de voir une augmentation des salariés en souffrance au travail.

Pour les UGECAM : le plan stratégique qui découle de la COG tourne autour de développement, pertinence, qualité,

innovation et performance. Je vais tenter de vous éclairer un peu car dans les faits, il faut mettre derrière « développement » : intensifier l'activité, derrière « pertinence » : développer l'activité des établissements, derrière « qualité » : obtenir des résultats ambitieux sur l'évaluation pour les établissements médico-sociaux, derrière « innovation » : s'engager dans les organisations innovantes et derrière « performance » : développer les recettes des établissements existants. Et la liste n'est pas exhaustive.

Par contre, rien n'est dit sur les moyens pour y parvenir notamment au niveau des professionnels des UGECAM, de leurs effectifs (sinon qu'ils sont en baisse comme dans l'ensemble du réseau). Avec l'embauche uniquement de personnels sous diplômés voire non diplômés, le recours aux contrats précaires (*CDD ou intérimaires*), c'est la précarisation qui s'installe. Rien sur les besoins en formation, sur les conditions de travail désastreuses, les salaires qui n'évoluent pas. Rien sur la bataille considérable que doivent mener les élus pour obtenir des CSE d'établissement là où des Comités d'Etablissement existaient pourtant.

Même politique, même punition : faire toujours plus, être davantage performant sans moyen supplémentaire.

Pour les Agences Régionales de Santé : les salariés sous statut privé (*relevant du RG*) ne sont pas épargnés. Ils sont de moins en moins nombreux et se sentent de plus en plus isolés (*20 % aux cotés de 80 % de fonctionnaires*). Le manque de reconnaissance des directions des ARS s'est amplifié lors des réunions de concertation pour élaborer le décret qui définira le nombre de représentants du personnel public et privé, aux prochaines élections professionnelles. Alors que légalement, ils pourraient prétendre à 280 représentants, lors des premières réunions, il leur était annoncé 202 élus. Les initiatives de la CGT soutenues par la Fédération ont permis d'obtenir quelques avancées mais restent en deçà.

**QUINTESSANCE
SECU**

Sept/oct – 1910007

→ CA BOUGE SPECIAL RENCONTRE SECU A PARAITRE EN NOVEMBRE

" Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès."

Ambroise Croizat

Dans le réseau famille

Les COG successives annoncent des rendus de postes toujours plus ahurissants face aux besoins nécessaires. 2 100 postes à rendre d'ici fin 2022. Déjà impactés à l'occasion de la mise en place de la prime d'activité, en 2016, les personnels des CAF ont dû faire face au traitement des nombreuses demandes suite à l'annonce des 100€ supplémentaires. Accueils pris d'assaut puis fermeture des accueils physiques et téléphoniques, embauches de personnel en contrat précaire, formation à l'arrache, heures supplémentaires parfois obligatoires, voici l'illustration de la mise en place de mesures gouvernementales sans moyens supplémentaires.

Résultat : un effet destructeur sur les conditions de travail. Des services mutualisent, d'autres ferment, les CAF en difficulté aident d'autres CAF en difficulté, les consignes de travail changent quotidiennement, voire à l'heure, les agents communiquent par mail d'un bureau à l'autre, bref, les personnels sont en souffrance, les collectifs de travail se détériorent.

Malgré cela, la mise en place de deux réformes se font jour : celle sur l'allocation logement et celle sur l'Agence de Recouvrement des Impayés de Pension Alimentaire. Réformes dont la mise en place va nécessiter des personnels supplémentaires.

En parallèle : remises en causes des usages et accords locaux, négociations déloyales à l'occasion de la mise en place des CSE, les élus CGT ne sont pas sans rien faire. Le climat social est tendu dans les CAF et la lutte s'organise dans plusieurs organismes mais les camarades des CAF aspirent à une convergence de lutte. Les CAF sont un des derniers remparts de la misère, elles ne doivent pas devenir misérables.

Dans le réseau vieillesse

La COG en cours poursuit la casse des missions de service public. La suppression de 895 ETPMA prévue avant fin 2022 confirme cette volonté. Ce qui correspond à la suppression d'une CARSAT. Dans la branche retraite, c'est la politique du tout accueil sur rendez-vous pour les assurés en réduisant le nombre d'assurés qui y sont éligibles, alors que tous devraient pouvoir y prétendre. Lorsqu'on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. Après avoir fermé les points d'accueil, on assiste à la mise en place des MSAP (Maison de Service Au Public) et des Espaces Libre-service.

Les CARSAT misent sur le tout numérique et la coproduction assuré (*retraite en ligne*) de telle sorte que l'assuré va lui-même chercher les réponses à ses questions et met à jour son dossier.

Le service social des CARSAT, à l'image des autres services, tente de résister aux politiques gestionnaires ultralibérales mises en place dans tous nos organismes. D'un côté, il doit faire face à une réduction drastique de ses effectifs qui entraîne une surcharge de travail, de l'autre, il subit la mise en place d'outils d'objectifs et de gestion « mortifères » dont la finalité est de répondre à une rationalisation des services, de formater la pratique des assistantes sociales et leur faire perdre la singularité de leur métier. En CARSAT comme en CAF, la référence n'est plus le travail social mais les objectifs à atteindre.

Dans le réseau recouvrement

L'ACOSS navigue à vue. Elle impose, à marche forcée, la poursuite de la restructuration du réseau des URSSAF et la suppression de 880 ETP d'ici 2022. Dégradation du service public, des conditions travail, répondre à plus de missions.

Les fusions d'organismes, la mutualisation inter-régionale, la mise en œuvre des projets de redistribution d'activités sous couvert d'une logique de solidarité entre organismes, n'ont qu'une vocation : réaliser des gains de productivité.

La redistribution d'activités actée dans les CPG s'illustre par la création de centres nationaux pour certaines activités et la concentration d'autres, sur quelques URSSAF.

Les agents doivent toujours prendre en charge plus d'activités, ils ne sont pas formés comme ils le devraient, la charge de travail augmente, les dysfonctionnements de la production ne sont pas réglés. Bref, la tension est permanente dans les unités de travail, les risques psychosociaux se multiplient...

Et pour arranger le tout, conformément au souhait du ministère de tutelle, la logique d'unification du recouvrement s'annonce. L'URSSAF devra recouvrir les cotisations AGIRC-ARRCO. Mais ce n'est pas tout. La réforme du recouvrement fiscal et social avec la création de « France Recouvrement » ne rassure personne et laisse pressentir la possible fusion entre le recouvrement fiscal et le recouvrement des cotisations sociales.

Après le transfert de la cotisation maladie vers la CSG, c'est une nouvelle attaque de la Sécurité Sociale et de son financement. Lorsque l'URSSAF aura fusionné avec les impôts, il sera plus facile de supprimer les cotisations sociales.... A moins que nos dirigeants soient parvenus à supprimer la Sécu avant Mais ça, c'est sans compter sur la mobilisation de tous !

« Il est encore temps de rendre impossible ce qui est inacceptable... »

Henri Krasucki

organismes sociaux



sécurité sociale

la
cgt

du CNR à la Sécurité sociale du 21^{ème} siècle

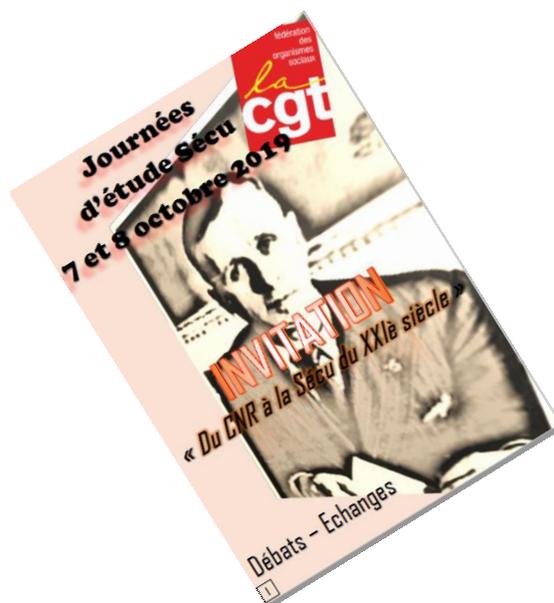


Journée SECU : 7 et 8 octobre 2019

Les attaques successives contre la SECU sont politiques...

Les Différentes LFSS ainsi que les COG qui en découlent, posent le cadre de l'activité de nos organismes, leur organisation, l'évolution des effectifs. Elles ont une répercussion sur les conditions de travail du personnel de la Sécurité sociale. Les COG mettent à mal toutes les branches de la Sécurité Sociale ne permettant pas de rendre un service public de qualité :

- De l'intérieur avec la réduction massive des effectifs, de la suppression d'organismes, par la dégradation des conditions de travail et la multiplication des licenciements par la culture du chiffre et le management par la peur, et ce ne sont que quelques exemples...
- De l'extérieur en réformant les prestations, allocations, en réduisant les dépenses d'action sociale.
- Dans son financement avec la réforme du recouvrement fiscal et social pilotée par la mission interministérielle « France Recouvrement ».



STOP, CA SUFFIT... Ensemble construisons un rapport de force massif.

d'argent
pour la
+ SÉCU!

Ensemble avec le personnel il nous faut poursuivre la mobilisation engagée qui a fait reculer successivement le ministère sur la « prime exceptionnelle » hors RMPP, puis le COMEX et l'UCANSS sur la classification, avec entre 30 à 36% de grévistes lors des 3 dernières grèves à la SECU.

Ensemble amplifions l'action sur des mots d'ordre clairs :

- Retrait du projet de réforme des retraites,
- Augmentation de la valeur du point,
- Pour une classification à la hauteur de nos engagements exigeons une enveloppe supplémentaire pour la RMPP et la classification.



DEUX JOURNEES POUR AMPLIFIER LE MOUVEMENT SYNDICAL ET FAIRE PLIER, LE MINISTERE, LE COMEX ET L'UCANSS GARANTS D'UNE AUSTERITE MORTIFERE POUR LA SECURITE SOCIALE.

Une conclusion combative avec des perspectives de luttes gagnantes...

Extrait des conclusions...

Il n'y a plus de temps à perdre, dès demain, nous devons mettre tout en œuvre pour construire dans nos syndicats une stratégie de lutte, qui nous permette d'aller à la rencontre des syndiqué(e)s, des salarié(e)s et plus largement de la population, pour faire grandir la mobilisation et s'inscrire dans les luttes à venir...

Contre le projet de réforme des retraites, contre le projet de Loi de financement de la sécurité sociale, pour une augmentation de la valeur du point et le projet de classification Cgt.



Théâtre forum débat Compagnie Osera



Une table ronde autour de : Retraite et Sécurité sociale du 21ème siècle.



A la SECU, Le tourisme social a plus d'un demi-siècle...

L'association est née en 1967, à l'initiative des fédérations syndicales CGT, CFDT et FO, issues de la Sécurité Sociale. Elle compte une soixantaine d'adhérents parmi les CE/CSE des organismes sociaux et la CCAS EDF.

L'Association gère 9 villages de vacances constitués en Société Civile Immobilière. Chacun des CE adhérents détient un nombre de parts de la SCI équivalent au montant investi dans les villages.

Il faut donc distinguer le patrimoine de la SCI de la gestion des 9 villages, assurée par l'Association



Arepos - Vacances.

L'association Arepos est dirigée par son conseil d'administration (à majorité CGT !) dont les membres sont issus des 3 organisations syndicales fondatrices (CGT, FO, CFDT) et la CCAS.



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :
Adresse de l'entreprise :
Adresse personnel :
N° Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT : 263 rue de Paris – Case 536 – 93515 Montreuil cedex
Téléphone : 01.55.82.87.01 – mail : fede@orgasociaux.cgt.fr
Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise

SECU : la lutte continue !



collectifsecu@orgasociaux.cgt.fr

